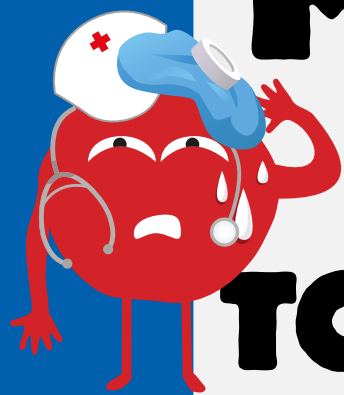


À LA UNE

SUR LA LIGNE DE DÉPART AVEC LA CAMPAGNE



MA SANTÉ CONCERNE TOUT LE MONDE

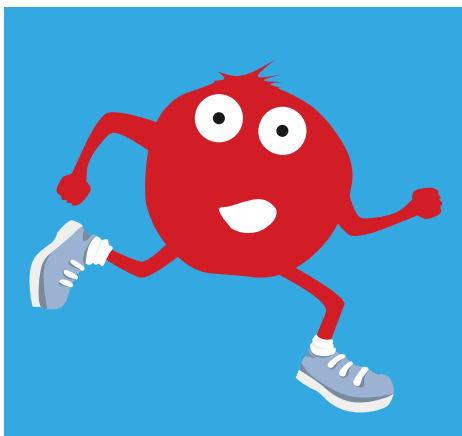
[Lire l'article](#)



RASSEMBLEMENT

Une course de relais

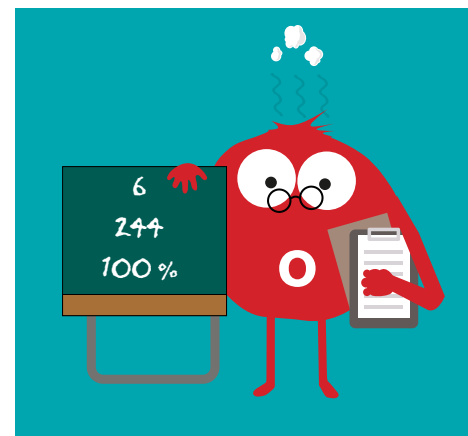
[Lire l'article](#)



LÉGISLATURE

Une épreuve d'endurance

[Lire l'article](#)



ÉGALITÉ

En chiffres : inégalités
d'accès à la santé

[Lire l'article](#)

À LA UNE

Le 19 avril, la MFP a organisé la conférence de presse de lancement de sa nouvelle campagne de communication en faveur de la couverture santé des agents publics. Les journalistes ont répondu présent.

La conjoncture politique de cette année 2017 est propice à la mobilisation de la MFP. En pleine année électorale, avec la Santé et la Fonction publique invitées dans le débat politique, elle doit jouer pleinement son rôle de lanceur d'alerte. "La MFP saisit l'opportunité d'une période où les sujets du mouvement mutualiste fonctionnaire sont portés sur la place publique, souligne Serge Brichet. Loin d'être opportuniste, la nouvelle campagne MFP est avant tout une action d'opportunité inédite !"

Elle porte un message simple adressé à tous. L'agent public est un citoyen qui occupe une place particulière au regard de ses missions au service des autres, aussi quand il est malade cela peut affecter le service public. Et pourtant, dans l'indifférence générale, et à l'inverse des autres actifs, il ne reçoit quasiment aucune aide de son employeur pour accéder à sa couverture santé.

Comment justifier de telles différences alors même que les agents sont des citoyens comme les autres au regard de leurs besoins sociaux ? L'accroche de la campagne est totalement inédite mais les problématiques de fond ont été abordées lors de la mobilisation de 2016.

Colorée et animée par un personnage portant les différents habits du fonctionnaire, la campagne veut avant tout donner la parole aux



agents publics. Chiffres à l'appui, elle se veut la plus concrète possible afin de mieux illustrer les problématiques des agents et les sommes dérisoires qu'ils perçoivent pour leur couverture santé. Ce lancement a rencontré un bon écho dans la presse, aussi bien au niveau national que régional. Il a aussi été largement relayé sur les réseaux sociaux.



[Voir la vidéo de la conférence de presse](#)



[Accéder à la revue de presse](#)

RASSEMBLEMENT

Une course de relais

Le jour du lancement, afin de lever toute ambiguïté, Serge Brichet explique ce qu'est la nouvelle campagne, mais aussi ce qu'elle n'est pas : "cette campagne nous l'avons voulue globale et en réciprocité. Ce n'est en aucun cas une campagne d'opposition".

Une campagne globale

Elle cible les agents des trois fonctions publiques. En dépit de réalités très différentes, les problématiques n'en demeurent pas moins communes aux hospitaliers, aux territoriaux et aux agents de l'État. Aussi, la campagne doit permettre de rassembler les forces vives du mouvement pour la défense de la protection sociale des agents publics en général. Ainsi, les organisations syndicales de fonctionnaires et la MFP, partenaires historiques sur ce dossier, échangent et collaborent troitement chacune sur leur propre périmètre d'intervention.

Une réciprocité souhaitée

Dans un contexte tendu et bousculé, la campagne ne doit pas diviser. C'est pourquoi elle s'adresse à l'ensemble des citoyens avec des messages clairs : "Ma santé concerne tout le monde", "Quand ils sont malades, le service public est patraque et nous en sommes tous malades".

C'est l'occasion aussi de poser un autre regard sur les fonctionnaires en déclinant des métiers : infirmière, enseignant, pompier, magistrat, douanier, agent d'entretien des voiries... Elle ne doit pas non plus être perçue comme une campagne d'opposition avec les salariés. "Mais des différences de traitement existent entre agents publics et salariés dans l'accès à la complémentaire santé, souligne Dominique Combe au cours de la conférence de presse. Comment les justifier ? Pour quelles raisons perdurent-elles ? Nous ne pouvons pas les occulter, d'autant plus en pleine période électorale !"



La MFP positionne son action dans une logique de réciprocité. Les agents publics sont en droit d'obtenir des aides de leur employeur équivalentes à celles des salariés du privé. Et cela, malgré les difficultés à trouver des solutions et la complexité de leur mise en oeuvre

LÉGISLATURE

Une épreuve d'endurance



La MFP inscrit d'ores et déjà sa nouvelle campagne dans les 5 années que durera la prochaine législature. Le sujet de la protection sociale complémentaire des fonctionnaires est un sujet complexe et peu aisé à porter à court terme.

"Nous souhaitons que ce soit une campagne de législature car l'expertise des solutions nécessite un certain délai", souligne Serge Brichet.

Le temps est ici le nerf de la guerre. Il faut s'inscrire dans la durée :

- sensibiliser dans un premier temps les responsables politiques nouvellement élus sur les dispositifs de participation

des employeurs publics au financement de la couverture complémentaire de leurs agents (référencement, labellisation, convention de participation, ...),
• puis construire avec eux des solutions pertinentes et pérennes pour plus d'équité dans l'accès à la santé pour tous.

Le ton sera donné en septembre prochain avec la présentation du premier budget Santé du quinquennat au Parlement. La MFP sera particulièrement vigilante au respect des promesses électorales au moment où elles se déclineront en mesures concrètes.

À partir de mai :

La MFP s'adresse à la nouvelle équipe gouvernementale et aux décideurs publics issus des 3 fonctions publiques

À partir de juin :

Les élus MFP en région adressent le kit de communication de la campagne (avec questions écrites) aux députés et sollicitent des rencontres

À partir de septembre :

Les élus MFP en région adressent le kit de communication de la campagne (avec questions écrites) aux sénateurs et sollicitent des rencontres

De septembre à décembre 2017 :

La MFP et ses élus mènent des actions de mobilisation auprès des agents et des employeurs publics locaux

RENDEZ-VOUS

En chiffres : inégalités d'accès à la santé

Les agents publics ne sont pas moins couverts en santé que le reste de la population mais ils ne perçoivent de leur employeur qu'une aide financière dérisoire voire symbolique.

